

Consultations

Projet d'agrandissement du Parc Marin Saguenay-Saint-Laurent

Mémoire déposé par

L'Administration portuaire du Saguenay (Port de Saguenay)

Décembre 2024

Mise en contexte

Le Parc Marin Saguenay-Saint-Laurent développe actuellement un projet d'agrandissement de ses limites. Dans le cadre de ce projet, des consultations publiques sont en cours.

Sous l'appellation officielle d'Administration portuaire du Saguenay (APS), le Port de Saguenay est un acteur stratégique important de la chaîne logistique nord-américaine et un maillon clé de l'écosystème de la voie maritime du Saguenay-Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Le Port de Saguenay est également un acteur fermement engagé dans le développement responsable et durable de l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Québec et du Canada, étant notamment impliqué ou partenaire dans plus d'une demi-douzaine de projets scientifiques d'envergure destinés à améliorer les connaissances et la compréhension du fonctionnement de l'écosystème marin du fjord du Saguenay et à faire avancer les meilleures pratiques de l'industrie maritime et portuaire.

L'Administration portuaire du Saguenay (APS) souhaite par ce mémoire apporter son appui et quelques pistes de recommandation quant au projet d'agrandissement des limites du Parc marin Saguenay-St-Laurent mis de l'avant par l'équipe du Parc Marin, avec laquelle il entretient une relation de cohabitation positive et fructueuse depuis sa création.

La position formulée par l'APS s'articule particulièrement autour des axes suivants :

1. La cohérence des actions et des objectifs poursuivis par l'agrandissement du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent

2. L'appui à la recherche scientifique portant sur l'ensemble de l'écosystème du Saguenay-Saint-Laurent et des Grands Lacs

3. L'effet mobilisateur de la démarche sur l'ensemble des intervenants et partenaires de la voie maritime du Saguenay-Saint-Laurent et des Grands-Lacs

À propos du Port de Saguenay

Le Port de Saguenay est le seul port public de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec, et l'une des 17 administrations portuaires canadiennes officielles, reconnue sous l'appellation d'Administration portuaire du Saguenay (APS).

Le terminal maritime du Port de Saguenay est accessible à l'année et offre naturellement, sans dragage, une profondeur d'eau de plus de 14 mètres à marée basse, permettant de recevoir des navires de très grand tonnage. Le port dispose d'un accès direct aux réseaux ferroviaires et autoroutiers nord-américains. Il est également situé à proximité immédiate d'un aéroport moderne en mesure de recevoir les plus gros avions utilisés dans le domaine du transport aérien commercial ou de passagers.

L'Administration portuaire du Saguenay constitue un actif stratégique pour le développement responsable de l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Québec et du Canada. Sa position géographique avantageuse en fait une plaque tournante du transport intermodal et un site de transit naturel pour le Nord-du-Québec et ses ressources variées, notamment sur le plan des minéraux critiques et stratégiques.

Depuis son entrée en opérations, au milieu des années 80, le Port de Saguenay permet d'alimenter efficacement la grande industrie régionale en matières premières et de faciliter l'exportation sur les marchés internationaux, jouant un rôle essentiel dans son développement économique, notamment en support à l'industrie de l'aluminium, à la métallurgie et dans le secteur énergétique.

Le Port de Saguenay, grâce à son eau profonde et à ses capacités de manutention et de transbordement de marchandises en vrac et de cargaisons générales spécialisées, est bien intégré et joue un rôle névralgique dans les chaînes d'approvisionnement de l'axe Saint-Laurent-Grands-Lacs de la voie maritime du Saguenay-Saint-Laurent en plus de représenter l'un des plus importants terminal d'expédition de biomasse forestière vers l'Europe dans l'Est canadien. Le Port de Saguenay est également responsable des opérations maritimes relatives au Quai d'escales pour croisières internationales de Bagotville, à La Baie, à Saguenay, plus important port d'escale dans l'axe Saguenay-Saint-Laurent en termes de navires et de passagers reçus chaque année.

Le Port de Saguenay dispose par ailleurs d'un des plus vastes sites industrialoportuaires au Canada, avec près de 12 km carrés de terrains dédiés à la grande industrie adjacents à son terminal maritime, soit l'équivalent de plus de 2500 terrains de football.

Ces terrains se trouvent éloignés des zones densément habitées, mais à proximité des services d'une grande ville. De plus, cette zone industrialo-portuaire se situe dans une région desservie par des lignes de transport d'hydro-électricité à forte capacité. Cette zone en plein essor est développée conjointement avec le Gouvernement du Québec, le Gouvernement du Canada et la Ville de Saguenay, dans une vision de développement durable et responsable. En ce sens, des projets de développement d'infrastructures totalisant plus de 250 M\$ s'y déroulent actuellement.

Le Port de Saguenay représente un levier de développement économique important pour le Québec et le Canada, avec un potentiel de calibre mondial pour accueillir le développement de filières industrielles en plein essor, telles que l'énergie verte, l'hydrogène, les batteries pour véhicules électriques et les minéraux et les métaux d'avenir, désireuses de s'établir dans une région dynamique réputée pour ses son expertise industrielle, connectée aux marchés mondiaux et dotée d'approvisionnements fiables en énergie renouvelable.

Grâce à son souci constant d'implanter des projets selon les plus hauts standards de l'industrie, à son agilité, à ses avantages distinctifs et à sa flexibilité, le Port de Saguenay permet de faire du développement économique d'envergure, tout en ayant un impact positif global à l'échelle mondiale et en soutenant la résilience et l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement canadienne et nord-américaine.

Très engagé dans le développement durable de ses activités via son Initiative CAP+, le Port de Saguenay soutient plus d'une demi-douzaine de projets de recherche scientifique d'envergure destinés à accroître les connaissances sur l'écosystème du fjord du Saguenay et à améliorer les meilleures pratiques de l'industrie.

Pour en savoir davantage sur l'Initiative CAP+, nous vous invitons à consulter l'onglet CAP+ de la Section Communauté au www.portsaguenay.ca.

Argumentaire de l'Administration portuaire du Saguenay

1. La cohérence des actions et des objectifs poursuivis par l'agrandissement du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent

L'un des principaux objectifs ayant conduit à la création du Parc Marin Saguenay-Saint-Laurent est la protection de l'écosystème marin, notamment l'habitat jugé essentiel à la population de bélugas du Saint-Laurent. Dans ses limites actuelles, le Parc marin ne couvre qu'une partie de cet habitat. Le projet d'agrandissement projeté permettrait de remédier à cette situation.

Le Port de Saguenay estime en conséquence que l'agrandissement projeté des limites du Parc est cohérent avec les objectifs poursuivis par sa création et les actions entreprises au cours des dernières décennies. De plus, l'agrandissement du Parc marin permettrait d'élargir significativement **la portée** et **l'efficacité** des actions mises en place afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usages de la voie maritime et le respect de l'écosystème marin, et ce dans l'ensemble de la voie maritime du Saguenay-Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Le Port de Saguenay tient à cet égard à souligner l'importance névralgique du transport maritime au sein de la chaîne logistique nord-américaine et pour la vitalité et l'intégrité de l'économie canadienne. Le transport maritime est également un outil clé dans le cadre de la décarbonation et de la lutte contre les gaz à effet de serre.

Selon les données récentes de la Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES), environ 80% de tous les biens consommés au quotidien ont été transportés en tout ou en partie par navire au cours de leur cycle de vie.

De même, il importe que souligner que le transport maritime s'avère le mode de transport générant le moins de GES par tonne de marchandises transportées.

Un navire transporte ainsi autant de marchandises que 301 wagons de train et 963 camions. Avec un litre de carburant pour une tonne métrique de marchandise transportée, un navire parcourt 243 km, le train 213 km et le camion, 35 km.

Le Port de Saguenay tient donc à rappeler l'importance cruciale de préserver les capacités de transport maritime actuelle et future au sein de l'ensemble de la voie maritime du Saguenay-Saint-Laurent et des Grands Lacs, à travers les limites spatiales d'un éventuel Parc marin élargi, à l'image de la situation actuelle.

L'exemple de cohabitation fructueuse entre le Port de Saguenay et le Parc Marin dans le fjord du Saguenay au cours des quelque 30 dernière années démontre le réalisme de cet objectif ambitieux.

2. L'appui à la recherche scientifique portant sur l'ensemble de l'écosystème du Saguenay-Saint-Laurent et des Grands Lacs

À travers sa vision et ses valeurs, le Port de Saguenay est fermement engagé dans le développement durable et responsable des activités de son terminal maritime et de sa zone industrialo-portuaire. Concrètement, cet engagement se traduit par une implication financière et en ressources matérielles et/ou humaines dans plusieurs projets de recherche d'envergure, réalisés par des chercheurs ou des institutions de recherche réputés. Ces projets de recherche visent à faire avancer les connaissances portant sur l'écosystème marin du fjord du Saguenay mais aussi sur l'amélioration des pratiques reliées aux opérations portuaires et à la navigation commerciale, y compris en lien avec le bruit sous-marin.

En ce sens, le Port de Saguenay estime que l'agrandissement du Parc marin fournit une occasion pour soutenir et diversifier la recherche effectuée dans le fjord du Saguenay ainsi que dans le Saint-Laurent. Il s'agit aussi d'une occasion à saisir pour faire rayonner les projets en cours et pour assurer un meilleur partage d'information entre les différents usagers, partenaires et intervenants concernés.

À l'instar des projets et des initiatives de recherche qu'il soutient, le Port de Saguenay estime essentiel que l'avancement des connaissances scientifiques portent non seulement sur la compréhension du bruit sous-marin et de ses impacts mais aussi sur l'ensemble des facteurs clés relatifs à la santé de l'écosystème marin et de ses espèces, tels que les contaminants de l'eau et leurs impacts, le cycle des proies, les espèces envahissantes etc...

L'agrandissement du Parc Marin doit agir comme un levier en ce sens afin de faire progresser notablement l'ensemble des connaissances scientifiques de sur l'écosystème.

3. L'effet mobilisateur de l'agrandissement sur l'ensemble des intervenants et partenaires de la voie maritime du Saguenay-Saint-Laurent et des Grands-Lacs

La préservation des écosystèmes en général, le rétablissement du béluga du Saint-Laurent et la gestion proactive du fjord du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent sont des enjeux concernant l'ensemble du corridor maritime du Saguenay-Saint-Laurent et des Grands-Lacs. Ces questions nécessitent par conséquent, pour être pleinement efficace, une approche globale et partagée par un maximum de parties prenantes.

En ce sens, l'agrandissement des limites du Parc Marin permettrait de favoriser une approche de concertation et une mobilisation élargie entre les usagers, armateurs, élus et intervenants socioéconomiques et touristique concernés par les enjeux liés aux écosystèmes du fjord du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent. Ceci tout en assurant et en favorisant l'équité et un juste partage des responsabilités entre l'ensemble de ses acteurs.

Cette mobilisation permettrait également de maximiser les impacts positifs générés par les mesures volontaires ou autres actuellement en place à certains endroits, notamment dans le fjord du Saguenay, en élargissant leur portée à l'ensemble du corridor. Une telle approche aurait aussi l'avantage d'assurer la cohérence et l'uniformité des réglementations, normes et procédures en place dans l'ensemble du corridor, non seulement en ce qui a trait à la navigation commerciale qu'en ce qui concerne les autres utilisations et les autres utilisateurs de la voie navigable.

L'élargissement des limites du Parc marin peut en ce sens servir de catalyseur pour le développement de technologies et de façons de faire permettant par exemple de réduire le bruit sous-marin ou d'améliorer les performances des navires marchands, ou pour soutenir et accélérer le déploiement d'outils ou de mesures déjà existants et efficaces.

En résumé, plus il y a d'intervenants sensibilisés et engagés, plus l'effet et plus les résultats concrets sont perceptibles. Dans cette perspective, un éventuel agrandissement des limites du Parc marin devrait se réaliser dans une approche de mobilisation collaborative et de concertation, dans le respect des réalités, enjeux et besoins de chaque partie prenante concernée.